

Baulmes, le 05 avril 2018

Préavis n° 7/2018 : Avant-projet construction réservoir de prés-Doux, mesures 4a et 4b – Demande de crédit

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. PREAMBULE

Ce préavis contient les prestations pour fournir au Maître de l'ouvrage les dossiers nécessaires pour l'étude, la validation et la détermination du coût de la réalisation du nouveau réservoir et de la nouvelle station d'interconnexion des Prés-Doux (mesures 4a et 4b du projet général). La réalisation de cet ouvrage permettra de remplacer le réservoir communal de Champvent, de valoriser la production d'eau au puits des Prés-Doux et d'assurer les transferts d'eau entre les communes membres de l'AIVB.

2. OBJET DU PREAVIS

Tronçon, périmètre concerné

L'étude concerne la construction d'un nouveau réservoir de 1'600 m³ et d'une station d'interconnexion dans le secteur « Les Prés-Doux » et des organes de liaison intérieurs nécessaires au bon fonctionnement du système.

Dans ce projet seront aussi intégrées particulièrement les réflexions suivantes :

- Les transferts d'eau entre les trois communes membres,
- La valorisation de la production d'eau du puit des Prés-Doux,
- La valorisation énergétique des flux hydrauliques,
- L'alimentation de SAGENORD depuis ce réservoir (y.c. Chamblon et sa place d'arme).

Points traités par le projet

Le projet traitera notamment, en termes de :

-Prestations ordinaires.

- Dimensionnement de l'ouvrage (not. Réserves incendie) et de ses équipements,
- Coordination avec évent. Entreprises partenaires (Romande Energie, Swisscom, etc...),
- Implantation et intégration de l'ouvrage, aménagement des accès et emprises nécessaires,

- Évacuation des eaux de vidanges de surface,
- Validation de ces données par les autorités compétentes,
- Coût de l'ouvrage

Prestations à convenir spécifiquement.

- coordination avec éven. Spécialistes (archéologue, pédologue, biologiste, paysagiste, etc...),
- recherche et demande de subventionnement tiers (ECA, SAVI, etc...),
- suivi et programme des reconnaissances géotechniques (forages).

Problématique – Objectifs poursuivis

Les objectifs poursuivis par l'AIVB et ses services techniques sont les suivants (par ordre e priorités) :

- Assurer la distribution de l'eau potable sur la commune de Champvent à long terme et de manière continue
 - o Permettre à tous les usagers et consommateurs de consommer une eau de qualité irréprochable à un coût abordable.
- Préparer l'interconnexion des réseaux communaux de Baulmes, Champvent et Vuiteboeuf, et avec le réseau régional de la SAGENORD
 - o Assurer les transferts d'eau entre ces communes et la SAGENORD (vente d'eau ou AEC)
- Respecter les principes de développement durable dans la conception du projet, en particulier du point de vue énergétique
 - o Optimiser l'utilisation de la force des eaux gravitaires pour produire de l'énergie
- Favoriser la réalisation (compétences, financement, exécution)
 - o Mettre en œuvre tous les moyens possibles pour assurer la réussite du projet

Estimation du coût des prestations

	<u>Selon SIA</u>	<u>Proposé</u>
Etude de projet	CHF 135'000.-	CHF 113'300.-
Appel d'offres	CHF 42'000.-	CHF 42'000.-
Prestations particulières	CHF 3'000.-	CHF 3'000.-
Total des prestations HT	CHF 180'000.-	CHF 158'300.-
Rabais 10%		CHF -15'830.-
Total HT, y compris rabais		CHF 142'470.-
Frais 5%		CHF 7'123.50
Montant total de l'offre		CHF 149'953.50

3. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, le Comité de direction propose le Conseil intercommunal de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL,

- Vu le préavis du comité directeur N° 7/2018,
- Ouï le rapport de la commission de gestion,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'autoriser le Comité directeur à contracter un emprunt pour cette opération auprès d'un établissement bancaire pour un montant de **CHF 149'953.50**,
2. De porter cet investissement dans le patrimoine financier de l'AIVB à amortir sur une période de 50 ans.

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 5 avril 2018.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION DE L'AIVB

Le Président



Olivier Mettraux

Le Secrétaire



Axel Poncet